

## Second rapport annuel sur la politique étrangère américaine présenté au Congrès (25 février 1971)

**Légende:** Le 25 février 1971, le président américain Richard Nixon adresse au Congrès un rapport sur la future politique étrangère des États-Unis et décrit l'état des relations économiques du pays avec la Communauté économique européenne (CEE).

**Source:** NIXON, Richard. La politique étrangère des États-Unis pour les années 1970, Rapport présenté au Congrès par le président Richard Nixon le 25 février 1971. Préparer l'avènement de la paix. Washington: 1971. 88 p. p. 15-16.

**Copyright:** Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/second\\_rapport\\_annuel\\_sur\\_la\\_politique\\_etrangere\\_americaine\\_presente\\_au\\_congres\\_25\\_fevrier\\_1971-fr-aba092dc-1f68-4990-b3f2-9e857ada73d2.html](http://www.cvce.eu/obj/second_rapport_annuel_sur_la_politique_etrangere_americaine_presente_au_congres_25_fevrier_1971-fr-aba092dc-1f68-4990-b3f2-9e857ada73d2.html)

**Date de dernière mise à jour:** 16/03/2015

## Second rapport annuel sur la politique étrangère américaine présenté au Congrès (25 février 1971)

[...]

### *Le défi de l'unité européenne*

La Communauté européenne est à la veille d'un progrès prodigieux. L'an dernier, la Commission de la Communauté a commencé à négocier avec la Grande-Bretagne, la Norvège, le Danemark et l'Irlande qui demandaient à devenir membres à part entière de l'organisation. Elle a entamé des pourparlers avec la Suède, l'Autriche, la Suisse et d'autres membres de l'Association Européenne de Libre Echange qui envisageaient d'établir avec la Communauté des relations de quelque sorte. La perspective d'une Communauté élargie – et la détermination qui s'est fait jour de réaliser progressivement une union économique et monétaire – font de ce groupe un géant économique en puissance. Si le projet est mené à bien, les principaux systèmes économiques du continent s'associeront en une vaste puissance industrielle, venant immédiatement après les Etats-Unis.

Nos amis doivent donc décider bientôt de la façon dont ils conçoivent le rôle de l'Europe et ses relations avec les Etats-Unis. C'est aux Européens qu'il appartient de déterminer la forme et le degré de leur union. Les Etats-Unis ont toujours soutenu le renforcement et l'élargissement de la Communauté Européenne. Ils continuent de le faire. Nous nous réjouissons de la cohésion de l'Europe, car cette dernière devient ainsi un pilier plus solide de l'édifice de la paix. La cohésion d'une région contribue à la stabilité de l'ensemble du monde. Et les intérêts fondamentaux de l'Amérique et de l'Europe occidentale sont parallèles dans la plupart des domaines.

Cependant, pendant des années, on a cru, sans discernement, que l'unification de l'Europe occidentale se traduirait automatiquement par l'allègement du fardeau qui pèse sur les épaules des Etats-Unis. La vérité n'est pas si simple. L'unité européenne posera aussi à la politique américaine des problèmes qu'il serait vain d'ignorer.

Car un sentiment d'identité collective indépendante de nous se crée en ce moment chez nos amis les plus proches, qui élaborent une politique collective également indépendante. Et il se trouve que c'est dans la sphère économique que l'unité se réalise le plus rapidement – c'est-à-dire dans le domaine où la compétition semble être pénalisée le moins rapidement et où la protection de nos intérêts communs demandera le plus d'efforts. Chacun de nous maintient des restrictions sur le commerce des produits agricoles qui limitent les possibilités d'exportation de l'autre. Les principales restrictions imposées par l'Amérique portent sur les produits laitiers. La politique agricole commune de la Communauté Européenne limite nos exportations de céréales. Les accords commerciaux préférentiels conclus par la Communauté avec les pays méditerranéens posent un problème aux exportations américaines d'agrumes.

L'intérêt commun exige la prospérité de l'Europe occidentale et des Etats-Unis, ce qui doit se traduire par une libéralisation et un élargissement du commerce et par un assouplissement de la protection des intérêts spéciaux. Nous devons négocier une réduction des restrictions que nous imposons au commerce extérieur. Il faut que toutes les nations industrielles travaillent à rendre plus équitable le système mondial d'échanges internationaux, actuellement fondé sur la clause de la nation la plus favorisée, pour que toutes ces nations accordent les mêmes préférences tarifaires à tous les pays du monde en voie de développement. En bref, nous devons définir notre propre intérêt dans les termes les plus larges et nous attacher à nos objectifs fondamentaux plutôt qu'à des questions de tactique.

Les deux parties ont donc une lourde responsabilité, alors que nous nous rencontrons au cours des consultations privées qui ont commencé en 1970 entre la Commission de la Communauté Européenne et les Etats-Unis et qui se poursuivent régulièrement. On a suggéré l'élargissement de nos consultations, y compris la possibilité d'une représentation de la Communauté à Washington à un niveau plus élevé. Etant donné l'importance de consultations étroites, nous accueillerions volontiers l'application de toute suggestion de cet ordre que la Communauté pourrait proposer.

[...]